



CHARTRE POUR DES EVENEMENTS ECO-RESPONSABLES

PRÉAMBULE

Capitalcom Events est résolument engagé à développer, à l'échelle de ses activités, **des solutions concrètes visant à réduire l'empreinte écologique de ses événements.**

Parce que nous devons, ensemble, passer d'une société du jetable à une société du durable, Capitalcom Events souhaite **inciter ses clients, leurs publics et ses prestataires à adopter les pratiques les plus respectueuses de la société et de son environnement.**

Il s'agit, tous ensemble, de :

Produire sans détruire,

Consommer sans gâcher,

Recycler sans rejeter.

Cette volonté se traduit par une démarche :

Eco-CONCEPTION - Eco-PRODUCTION - Eco-SENSIBILISATION - Eco-EVALUATION

A travers cette démarche, Capitalcom Events s'engage à ce que :

- **L'éco-conception et l'éco-production soient au cœur de l'organisation de tous ses événements,**
- **L'éco-sensibilisation et l'éco-évaluation soit systématiquement développées afin de sensibiliser ses clients et leurs publics ainsi que l'ensemble des acteurs concernés aux enjeux écologiques des événements auxquels ils contribuent.**

Fort de cet engagement, Capitalcom Events invite ses clients, leurs publics et ses prestataires à suivre les recommandations de sa « Charte pour des événements écoresponsables » dont les principes visent à limiter l'impact environnemental des événements, à améliorer leur insertion dans l'environnement local et à sensibiliser les parties prenantes aux enjeux et aux actions menées.

La première partie concerne la conception et l'organisation de l'événement au travers de 6 prérequis :

1. Limiter l'empreinte écologique du transport,
2. Économiser les ressources énergétiques,
3. Privilégier les produits recyclés, réemployables, réutilisables ou recyclables,
4. Réduire, trier et revaloriser les déchets,
5. Privilégier une restauration durable,
6. Encourager l'inclusion à tous les niveaux qu'il s'agisse du public et des personnes qui œuvrent à la bonne fin de chaque événement.

La seconde partie porte sur le développement d'une communication éco-responsable pour sensibiliser toutes les parties prenantes aux enjeux du développement durable ; elle est déclinée en 2 prérequis :

1. Mettre en place une communication écoresponsable de sensibilisation aux enjeux du développement durable,
2. Connaître, faire connaître et compenser l'empreinte écologique de l'événement.

ECO-CONCEVOIR & ECO-PRODUIRE

PRE-REQUIS N°1 : Limiter l'empreinte écologique du transport

Il s'agit de lutter contre la pollution de l'air qui est un enjeu de santé publique majeur et réduire le recours aux énergies fossiles. Les actions portent sur la réduction de l'empreinte écologique des actions de transport liées aux événements pour toutes les parties prenantes (clients, publics, prestataires).

Actions à mener :

1. Choisir pour chaque événement un lieu accessible à l'aide des « mobilités douces » et reliée aux transports en commun,
2. Concevoir pour chaque événement un « Plan de mobilité » pour chacune des parties prenantes (client, public, et prestataires) incitant à privilégier les transports en commun et les « mobilités douces »,
3. Promouvoir ce « Plan de mobilité » auprès de toutes les parties prenantes à travers une communication lisible, pratique, ciblée et mobilisatrice visant à encourager l'utilisation des transports en commun et les mobilités douces,
4. Par une préparation minutieuse et organisée de chaque événement :
 - a. Donner la priorité aux prestataires locaux,
 - b. Privilégier les prestataires utilisant des solutions de transport électriques, hybrides ou à hydrogène,
 - c. Optimiser et mutualiser les livraisons et les reprises.

PRE-REQUIS N° 2 : Économiser les ressources énergétiques

Il vise la nécessaire transition énergétique qui exige de revoir les habitudes de consommation, d'innover en termes de dispositifs et de se tourner vers de nouveaux modes de consommation. Les actions principales entreprises sont de 2 natures : le choix des lieux pour chaque événement et la définition de la durée de chaque événement qui a un impact direct sur la consommation de ressources énergétiques.

Actions à mener :

1. Privilégier des établissements réceptifs (ERP – Etablissements Recevant du Public) :
 - a. Installés dans des constructions certifiées HQE, WELL, BREEAM, LEED, BiodiverCity, Biosourcé ou BBCA,
 - b. Et/ou Certifiés ISO 20121,
2. Réduire la durée de chaque événement au temps nécessaire pour atteindre les objectifs fixés pour chacun d'entre eux (à titre d'exemple, réduire d'une heure un événement prévu pour durer 8 heures revient à réduire automatiquement la consommation directe de ressources énergétiques de l'événement de 12.5 %),
3. Evaluer précisément les temps de « montage » et de « répétition » de chaque événement afin de les réduire au temps strictement nécessaire pour assurer la bonne fin de l'événement.

PRE-REQUIS N° 3 : Privilégier les produits recyclés, réemployables, réutilisables ou recyclables

Par l'utilisation exclusive de matériaux recyclés, réemployables, réutilisables ou recyclables, nous visons une réduction majeure de la pollution générée par les événements.

Actions à mener :

1. Lors de la conception de chaque événement, veiller à l'utilisation du strict nécessaire pour éviter le gaspillage.
2. Viser pour chaque événement l'objectif de « Zéro déchets » grâce notamment au recours à des produits réutilisables ou recyclables à chaque étape de l'événement,
3. Sourcer pour chaque prestation des éléments produits ou fabriqués au plus près du lieu de l'événement,
4. Lorsque le réemploi ou le recyclage ne sont pas prévus ou pas possible, organiser systématiquement la récupération par l'intermédiaire d'entreprises spécialisées,
5. Privilégier l'utilisation de matériaux recyclés ou naturels (jonc de mer, sisal...) dont la récupération est organisée,

PRE-REQUIS N° 4 : Réduire, Trier et revaloriser les déchets

Les événements sont générateurs de déchets qu'il convient de trier et revaloriser le mieux possible. Notre priorité consiste à en produire le moins possible.

Actions à mener :

1. Le tri et la revalorisation des déchets sur site avec des collecteurs adaptés seront systématiques, associés à une communication sur les consignes de tri et de valorisation,
2. La suppression de tous les objets à usage unique,
3. Privilégier la communication digitale à la communication « papier » pour réduire le volume de déchets de chaque événement ; toutefois :
 - a. Lorsque la communication « papier » est indispensable, veiller à ce qu'elle soit exclusivement produite en recourant à des imprimeurs certifiés ISO 14001 et labellisés PEFC et IMPRIM'VERT,
 - b. Dans le cas d'une communication digitale veiller à bien apprécier à leur juste valeur les impacts des technologies (concision des communications, limitation des pièces-jointes, solutions de stockage « Cloud » via des serveurs localisés en France ...),

PRE-REQUIS N° 5 : Privilégier une restauration durable

Lutter contre le gaspillage alimentaire, privilégier une alimentation saine, avec des produits de proximité et de saison, générer le moins de déchets possibles, voilà quelques-unes des raisons qui doivent inciter à porter une attention toute particulière à toutes les étapes de la restauration.

Actions à mener :

1. Ne choisir que des prestataires de restauration qui répondent à un double critère :
 - a. Certifiés et/ou labellisés,
 - b. Et qui ont mis en place des solutions de revalorisation des surplus avec des organismes ou des associations comme « Phénix » ou « Le Chaînon Manquant » par exemple,
2. Ne choisir que supports réutilisables ou jetables uniquement s'ils sont produits à l'aide de matériaux recyclés et recyclables,
3. Systématiser et généraliser le « Zéro plastique »,
4. Lors de la conception des offres de restauration – en concertation avec le client et le prestataire de restauration – veiller à :
 - c. Evaluer parfaitement les quantités nécessaires pour réduire le gaspillage,
 - d. Limiter l'usage de produits carnés,
 - e. Respecter la saisonnalité des produits utilisés.
5. Toujours afin de lutter contre le gaspillage alimentaire, systématiquement prévoir lors de la fin de chaque événement des formules de « doggy-bags ».

PRE-REQUIS N° 6 : Encourager l'inclusion à tous les niveaux qu'il s'agisse du public et des personnes qui œuvrent à la bonne fin de chaque événement

Si toutefois à travers la réalisation de notre 1^{er} prérequis, les conditions de l'accessibilité physique à nos événements sont remplies, développer l'accessibilité, c'est aussi permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder à tous les contenus délivrés pendant les événements. L'insertion de clauses sociales et le recours à des structures d'insertion par l'activité économique et des établissements des secteurs protégés et adaptés ont également toute leur place dans cette démarche.

Actions à mener :

1. Pour ce qui concerne l'accessibilité aux contenus :
 - a. Intégrer des contenus textuels équivalents aux contenus non textuels,
 - b. Privilégier les grands caractères en prêtant attention à la typographie utilisée,
 - c. Intégrer des sous-titres dans toutes les réalisations audiovisuelles,
 - d. Lorsque certains handicaps sont connus parmi les publics du client, mettre en place des actions adaptées comme :
 - i. Traduction en langue des signes,
 - ii. Vélotypie,
 - iii. Boucle magnétique.
2. Prise en compte de l'OETH (Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés) sans intégrer la sous-traitance : respecter à minima le seuil de 6% ou à défaut contribuer financièrement aux actions de l'AGEFIPH (à noter qu'il s'agit d'une contribution volontaire non liée à une obligation légale ou réglementaire compte tenu que Capitalcom Events ,ne dépasse pas le seuil de 20 salariés ou plus),
3. Viser à réaliser pour 2024 un seuil de 5% du total d'achats de sous-traitance pour les événements auprès d'ESAT (Etablissement de Soutien et d'Aide au Travail).
4. Veiller au respect par nos prestataires de l'OETH (Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés).

ECO-EVALUER & ECO-SENSIBILISER

PRE-REQUIS N° 7 : Mettre en place une communication écoresponsable de sensibilisation aux enjeux du développement durable

La communication est essentielle assurer la pleine réussite de chaque événement. Elle doit néanmoins être conçue avec un moindre impact sur l'environnement.

Actions à mener :

1. Optimiser la dématérialisation de la communication avant, pendant et après chaque événement tout en appréciant à leur juste valeur les impacts des technologies (concision des communications, limitation des pièces-jointes, solutions de stockage clou via des serveurs localisés en France ...),
2. Intégrer le volet environnement dans la conception du merchandising avec l'utilisation exclusive :
 - a. De produits/goodies labellisés écoresponsables,
 - b. Et de produits/goodies utiles, réutilisables et non jetables.
2. Prévoir systématiquement, auprès de toutes les parties prenantes, des communications spécifiques à la démarche environnementale associée à l'événement ; y compris informer et sensibiliser systématiquement les salariés des entreprises sous-traitantes à la démarche éco-responsable de l'événement.

PRE-REQUIS N° 8 : Connaître, faire connaître et compenser l'empreinte écologique de l'événement

Un bilan environnemental de l'événement sera établi pour chaque événement, afin d'identifier les postes d'émission susceptibles d'être réduits et de proposer des mesures de compensation.

Actions à mener :

1. Pour tous les événements réaliser un bilan environnemental en utilisant la méthodologie « ADERE » (Auto-Diagnostic Environnemental pour les Responsables d'Événements) développée par l'ADEME,
2. Proposer à tous les clients de faire réaliser un bilan environnemental par une entreprise experte certifiée,
3. Pour tous les clients qui feraient le choix d'un bilan environnemental par une entreprise experte certifiée, Capitalcom Events s'engage à prendre à sa charge exclusive 50% des frais engendrés par cette démarche,
4. Dans le cas d'un événement récurrent, afficher un historique des bilans environnementaux pour valoriser la progression de la démarche écoresponsable,
5. De manière générale, communiquer auprès de toutes les parties prenantes (clients, leurs publics et l'ensemble des prestataires) sur les résultats,

GOVERNANCE DE LA CHARTE

Une organisation dédiée à la RSE

Pour piloter ses ambitions RSE et contrôler l'application de la Charte, Capitalcom Events a mis en place une gouvernance dédiée animée par un expert indépendant et une consultante indépendante.

Tous deux agissent en lien avec la direction générale de Capitalcom Events et veillent à l'application de la Charte.

L'indépendance de ces experts et leur relation avec la direction générale de Capitalcom Events doivent permettre d'assurer le respect, la cohérence et la coordination de l'application de la Charte pour des événements éco-responsables.

Une procédure d'alerte ouverte à toutes les parties prenantes

Capitalcom Events met également en place une procédure d'alerte accessible à toutes les parties prenantes. Il s'agit d'une procédure en ligne qui peut être activé en adressant un mail à : charte-rse@capitalcomevents.com

Chaque alerte est traitée par l'expert indépendant et/ou la consultante indépendante avec un degré de confidentialité maximum et garantit le traitement responsable des données à caractère personnel recueillies, communiquées ou conservées à cette occasion. Le signalement peut être fait de manière anonyme. Ce dispositif est également accessible aux salariés de Capitalcom Events.